

Projet associatif de la MJC St Just 2024/2030

Préambule

La Maison des Jeunes et de la Culture de Saint- Just est née en 1966 sous l'impulsion de militants de **l'éducation populaire**. Après avoir occupé divers lieux dans le quartier de Saint- Just, elle s'est ancrée en 2008 dans des locaux neufs, adaptés aux besoins des utilisateurs lui permettant de s'y développer et d'accueillir plus de 1000 adhérents.

Le but repris dans les statuts de l'association est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux (extrait des statuts).

Bilan du précédent projet associatif 2018/2023

Il réaffirme la place prépondérante des bénévoles au conseil d'administration (CA), dans les commissions et dans les actions. La démarche des trois thématiques annuelles est plébiscitée et perdure.

Il s'est adapté à l'évolution sociétale avec la création d'une commission verte précurseur à la transition écologique.

Démarche de construction

En 2023, la coopérative ACCOLADES a piloté les travaux des administrateurs, des bénévoles et de l'équipe de salariés permanents durant 8 séances. L'une d'entre elles s'est déroulée avec les partenaires associatifs et institutionnels.

L'objectif de cette démarche était d'identifier les ambitions de changement de la MJC jusqu'en 2030 et de reformuler notre raison d'être.

La raison d'être :

Être un espace de vie ouvert à toutes et à tous propice à la rencontre et aux échanges favorisant l'émancipation des individus, sans distinction.

Être un lieu de partage et de création vibrant de valeurs humanistes.

Agir pour l'égalité des chances et le développement du libre arbitre.

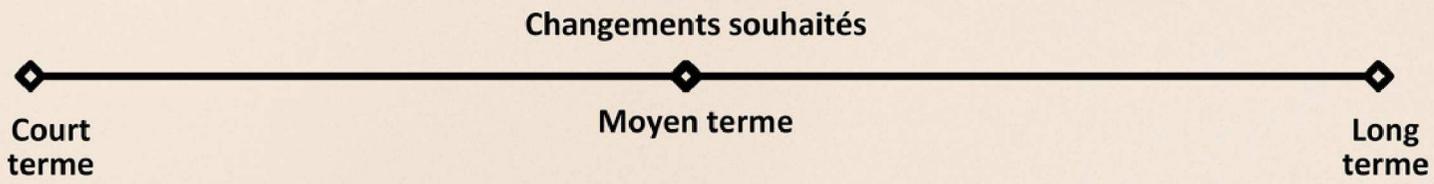
Les trois ambitions

En 2030, les habitants référencent/identifient la MJC comme « lieu de la transition écologique » du quartier. Ils y initient des projets pérennes individuels et collectifs.

En 2030, des associations, des compagnies, des habitants investissent l'Orangerie (salle d'expo) et la salle de spectacle, et contribuent à en faire un lieu attractif et culturel pour tous.

En 2030, les jeunes, les familles, les personnes isolées et les publics éloignés du territoire, ont un accès facilité aux actions de la MJC. Ils sont investis dans les projets qui les concernent.

Chemin de changement MJC de Saint Just



Ambition à la fin du projet associatif



En 2030, des associations, des compagnies, des habitants investissent l'Orangerie (salle d'expo) et la salle de spectacle, et contribuent à en faire un lieu attractif et culturel pour tous



Les principes de notre association d'éducation populaire



VIVRE ENSEMBLE :

La MJC, lieu de vie, de rencontres, de convivialité et de partage ouverte à tous :

- Favorise les temps de rencontres : Assemblée générale, jeunes/familles, SCABALA, fêtes, jeudis à la MJ ...
- Accompagne les compagnies en résidence : médiations, spectacles, partenariats scolaires ...
- Propose des activités hebdomadaires intergénérationnelles, une grande diversité de pratiques, des tarifs au quotient familial...
- Accueille et soutient des projets culturels, sociaux, écologiques proposés par des habitants ...



PARTAGE des SAVOIRS:

- La MJC encourage les prises d'initiatives et la participation ainsi que l'accès à l'éducation et à la culture par exemple accompagnement scolaire, cinés débats, expositions, café philo ...
- Elle permet la circulation des idées qui s'insèrent parfaitement dans des espaces d'expressions plurielles.



LAICITE :

- Elle se pratique au quotidien tout naturellement et depuis l'origine. Extrait des statuts :
- La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie



TOLERANCE :

- Elle contribue à favoriser l'égalité en initiant des actions contre les discriminations.
- Elle facilite la découverte des autres au travers de débats, café philo, semaine des fiertés ...

Les méthodes

Pour mener à bien son projet associatif, la MJC déploie et entretient les **partenariats** avec l'aide de réseaux d'acteurs locaux partageant des valeurs communes.

Elle stimule l'indispensable coopération, d'échanges d'idées et de savoirs faire entre **bénévoles-professionnels**.

Elle privilégie la **prise en compte de chacun sur le territoire** en restant à l'écoute de tous, dans le respect de chacun, pour faire évoluer ses propositions en fonction des besoins des adhérents et des habitants.

Elle réalise un bilan régulier de l'évolution du projet pour une **évaluation critique** et éventuellement réajuster le déroulé.